Tit Bibliothèque cantonale, Sion

Mercredi 2 Novembre 1904. TÉLÉPHONE XLIVe année. — No 88.

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. —
Trois mois fr. 3. —
Etranger: (Union postale) fr. 12. —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à **Sion, Lausanne, Genève,** et à l'Imprimerie du Journal.

L'éducation dans la famille

A l'approche de la rentrée générale des classes, cette question de l'éducation par la famille et l'école est plus que jamais d'actualité.

Plus est complète l'éducation dans la famille, plus facile et plus belle est la vie, car, en somme, le bonheur est relatif. Tel individu se trouvera heureux avec un tout petit minimum d'aisance s'il a appris à se contenter de peu, s'il sait, notamment, ce qu'est le devoir et surtout s'il y conforme ses actes et sa vie, tandis que tel autre, favorisé par la fortune, libre d'agir à sa guise et pouvant choisir à songré dans le tas des plaisirs, ne saura pas trouver la voie facile dans ces conditions, pouvant lui donner une minime somme de bonheur.

Le premier aura appris au foyer familial à connaître les difficultés de l'existence. Il aura appris à respecter les lois du travail, les droits d'autrui à une déférence personnelle convenable, à la libre possession de son bien, les lois de l'honnêteté et de la dignité. Et cela même l'amènera à reconnaître à ses concitoyens, pour être équitable, une part d'avantages de toute nature, égale à celle à laquelle il prétend lui-même.

Cela étant, les heurts dans la société seront moins fréquents et, eux disparus ou du mois largement diminués, il va de soi que les relations seront plus faciles et plus belle la vie.

Mais comment atteindre à ce degré d'éducation?

L'Ecole ne peut pas tout faire. Il faut à côté d'elle ou avec elle une autre puissance plus près qu'elle encore de l'enfance ou de l'adolescence. Il faut l'aide de la Famille. Nous dirons mieux, il faut à l'œuvre de la famille l'aide de l'école.

Et malheureusement, on doit reconnaître qu'il est trop de chefs de famille, dans toutes les classes de la société, inhabiles à remplir leur grand rôle de père, trop de mères, dont l'autorité est en défaut.

Ils préparent ainsi une série de déboires à leurs enfants. Sans direction, ces enfants suivent l'impulsion de leur âme en révolte, l'instinct prend la place des plus nobles sentiments, la liberté d'allures ou mieux la licence, celle de l'attitude digne en toutes circonstances, dont l'homme éduqué ne se départit pas.

Est-il une seule personne qui ne déplore les violences de faits et de paroles de certains citoyens, une seule qui ne désapprouve l'inconduite? N'est-ce pas, bien près de nous, une plainte générale contre les excès de boissons, de paroles ou d'actes de certaine jeunesse trop émancipée? Ne déplore-t on pas vivement les atteintes à la propriété publique ou particulière? Lorsqu'on constate des bancs de promenade brisés, des installations publiques détériorées ou détruites, des rapts de récoltes souvent même avant maturité, ne formule-t-on pas une expression générale de blâme et de regrets?

Oui, tous les gens de cœur s'émeuvent à ce spectacle et ils souhaitent qu'un jour, la famille et l'école parviennent à rendre meilleurs ceux qui s'oublient de la sorte.

En détruisant quoi que ce soit produit par le travail, on enlève à la société l'un de ses éléments de bien-être et de bonheur. En détruisant un banc de la promenade publique, c'est un lieu de repos anéanti pour le pauvre aussi bien que pour le riche. En coupant un arbre au bord de la route, vous rompez la ligne d'ombrages que l'attention publique avait mis là pour l'agrément et l'utilité de tous.

En anéantissant des plantations particulières, vous enlevez aussi une ressource préparée pour la société en général.

Car vous ne nous direz pas que le paysan plante ses pommes de terre et ses choux pour lui. Non, c'est à d'autres qu'il songe en cultivant la terre, à d'autres auxquels il offrira le pain, fruit de son pénible travail, contre une nécessaire récupération. Lui dérober ce produit, le salaire de ses peines, c'est commettre un vol indigne, tout aussi bien que de prendre à un ouvrier quelconque tout ou fraction de sa solde de quinzaine.

Inconvenante aussi l'attitude arrogante de l'enfance dans la rue, l'insolence de jeunes gens qui ont cru pouvoir s'affranchir du respect dû à leurs concitoyens.

Inconvenantes les beuveries meurtrières pour le corps et pour l'âme et les brutalités dont elles sont si souvent le prélude. Pensez-vous que des jeunes gens ayant reçu au foyer paternel les leçons et les exemples d'une bonne éducation, feraient excès de boissons au point de tomber ivres morts, comme se présente souvent le cas? Non!

Si un père et une mère respectés et aimés disent ces choses dans les heures intimes de la famille et si leur exemple est édifiant, il n'est pas d'enfant, pas de nature violente même qui ne s'améliore à ces enseignements pénétrants de la famille. La paix et le contentement s'affirmeront d'abord au sein de celle-ci, puis chacun de ses membres apportera, dans ses relations avec la société, la bienveillance, la droiture, la déférence et l'esprit de justice et de devoir, qui rendront cordiaux tous les rapports sociaux.

A la famille donc notre pressant appel.

CANTON DU VALAIS

« **Une infâme brochure** ». — (*Corresp.*). — Sous ce titre, l'ineffable *Nouvelliste valaisan* a publié ces jours derniers trois articles dans lesquels les gros mots ne cèdent la place qu'aux injures, les injures aux invectives, les invectives aux inepties.

La cause bien innocente de cet effroyable tintammarre, de ces longs croassements n'est autre qu'une petite brochure poussiéreuse, jaunie par les ans, qui jette un jour singulier sur les événements de son temps et intitulée: *Conduite politique du clergé valaisan pendant les années 1832, 1833 et 1834.*

Si le rarissime témoin de ces époques troublées n'avait été tiré de l'armoire au fond de laquelle il sommeillait depuis si longtemps, le sphinx — qui veille jalousement, aux portes de l'antique Agaune, sur la foi catholique en Valais — n'eût pas accouché de ses fameux articles, qui graveront à jamais son nom en lettres d'or au Panthéon des plumitifs à la solde de la cause papale!

Le petit livre, qui nous occupe, a été reproduit à quelques centaines d'exemplaires. Ces exemplaires ont été distribués et vendus.

Il n'en a pas fallu davantage pour mettre le feu aux poudres... saintes!

Charles St-Maurice allègue, en premier lieu, que la diffusion de cette brochure était réservée pour orienter, au dernier moment, la campagne électorale de cet automne, mais que le hasard a éventé la mèche...

C'est faux!

Si telle avait été l'intention de ceux que Charles de St-Maurice incrimine si violemment, la vente n'aurait pas été entreprise depuis tantôt quatre mois.

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

5

LA PLUS RICHE

PAR

MARY FLORAN

III

— Ce n'est point un grief que je vous exprime, mon cher ami, fit le général souriant, désarmé par cette soumission; vous tombez à merveille, au contraire; nous allons aux étangs de Saint-Pierre, cela vous va-t-il?

Si cela lui allait! Faire cette charmante promenade avec la délicieuse femme qui, depuis moins de huit jours qu'il la connaissait, accaparait sa pensée!

Résolûment il se plaça près d'elle; elle leva sur lui ses yeux noirs, avec une douceur, qui les nuançait d'une involontaire caresse et, à demi, sourit.

Il lui adressa la parole; elle répondit avec sa simplicité accoutumée, mais avec plus de gaieté que d'ordinaire. Sur elle aussi cette belle matinée semblait avoir une influence heureuse.

L'air frais qui fouettait son jeune sang et l'amenait aux joues — qu'il colorait sainement — lui excitait le cerveau. Comme Vincent, elle éprouvait cette joie de vivre que donne l'irraisonnée conscience d'une jeunesse, d'une santé, d'une indépendance, auxquelles toutes les promesses sont permises, tous les désirs accessibles, qui donnent une sorte d'involontaire orgueil de la sève généreuse que l'on sent bouillonner en soi à ces heures spéciales, et qui suggère tous les courages, toutes les confiances, toutes les audaces.

Cette sensation que les jeunes gens éprouvaient pareille les rapprochait; il y avait entre eux plus d'abandon qu'il n'en avait encore existé, et, de la part d'Arlette, plus d'encouragement.

Fernande, elle, avait la gaieté tapageuse de ses dix-huit ans et de son caractère garçonnier.

« Je suis le fils unique du général » disait-elle parfois en plaisantant. On en riait, et on laissait la bride sur le coup à ses enfantillages auxquels, jusqu'à présent, son âge n'avait pas donné la valeur. Elle chevauchait à côté de son père, un peu délaissée, puisque Vincent, près d'Arlette causait avec elle, lorsque ce n'était pas avec le général — et, tout en marchant, elle chantonnait de sa voix claire et gaie une ronde retenue de son enfance:

En revenant de la Lorraine,
Avec mes sabots!
J'ai rencontré trois capitaines,
Avec mes sabots, dondaine,
Avec mes sabots!

Cette mélodie naïve, accompagnant vaguement, non les paroles banales qu'il adressait à Arlette, mais le chant de son cœur, pur et tendre comme un refrain d'enfant, causait à Vincent une impression délicieuse.

Depuis Pierrefonds, on était au pas; le cheval d'Arlette, que son père n'avait pas calomnié en le traitant de rosse, mais rosse bien nourrie, ayant de l'ardeur, ne restait pas tranquille; il pointait, s'ébrouait, piaffait, donnait tous les signes d'une visible impatience.

— Ça se gâte, fit le général, le remarquant. Allons, un petit temps de trot.

Ils partirent; le cheval d'Arlette, s'excitant, gagnait, gagnait!... Elle avait beau le maintenir de son mieux, sans cesse il dépassait les autres. Elle essaya de se mettre derrière, Vincent à côté d'elle, cela ne réussit pas davantage; endiablée, la bête capricieuse se cabrait, voulait passer... M. de Fraisieux admirait le sang-froid de la jeune fille et cette petite main de fer qui, sans efforts apparents, contenait l'animal indocile. Tout à coup, il lui échappa par un brusque saut de côté qui eût désarçonné une moins habile écuyère. Imperturbable, elle le ramena vers Vincent, stupéfait de tant de simplicité et d'adresse.

— Ça ne va pas marcher, dit le général inquiet, la vilaine bête! Il n'y qu'un remède, c'est de la faire galoper un peu, elle se calmera après; seulement Fernande ne pourra pas suivre le train. Monsieur de Fraisieux, faites-moi le plaisir d'accompagner Arlette, qui va filer en avant, vous nous attendrez aux Etangs.

Déjà, la jeune fille était partie à toute vitesse, Vincent la suivait, émerveillé de son assiette, de sa sûreté de main, de sa calme vigilance. Un peu inquiet pourtant, bien que la route fût unie, le cheval avait déjà butté plusieurs fois; si, dans une course pareille, il tombait, quel danger pour l'amazone! Elle ne semblait pas y songer, cette rapidité vertigineuse lui plaisait évidemment, un instinctif sourire entr'ouvait ses lèvres, ses yeux étaient paisibles, on devinait qu'à ce moment elle était heureuse, sans l'arrière-pensée qui, parfois, venait l'assombrir, et qu'elle paraissait avoir perdu de vue comme si, dans son trajet d'éclair, elle l'eût laissée derrière elle.

C'était, du reste, chose charmante et grisante que cette chevauchée enragée sur la route blanche, bordant d'un côté les grands bois — qui, par instant, penchaient sur elle l'ombre de leurs puissantes ramures — et de l'autre

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Maintenant, examinons le bien fondé des autres assertions du *Nouvelliste.*

Pour ce dernier, la brochure n'est qu'un pamphlet indigne, un ramassis de mensonges, une immonde calomnie, une vile attaque contre ce qu'il y a de plus saint, de plus doux, de plus détaché des biens de la terre, de plus surnaturel en ce monde : le clergé!

Eh bien! voulez-vous vous convaincre de la fausseté de ces assertions? Lisez ces pages émouvantes qui sont aujourd'hui encore la terreur, le cauchemar de la réaction.

Elles sont écrites dans l'indignation du moment. On sent dans le style une âme avide de liberté, éprise de l'idéal de l'égalité, une âme sur laquelle pèsent lourdement les fers qui étreignent et les consciences et les nobles aspirations de citoyens qui voudraient l'affranchissement d'un peuple abruti par plusieurs siècles d'esclavage religieux et de séquestration morale.

La logique des faits, aujourd'hui historiques, par conséquent irréfutables, les déductions patentes de l'auteur et son argumentation ont porté Ch. St-Maurice à entrer dans la voie des calomnies et des injures, la seule qui lui restât.

Pour réfuter des faits aussi probants, il s'attache à démontrer que la revision du pacte fédéral est volontairement confondue avec la demande de revision cantonale, alors qu'il est dit de la façon la plus explicite que la revision cantonale fut tentée après le rejet du pacte.

Mais que lui importe le souci de la vérité? Ne sait-il pas que dans le cercle de ses lecteurs, peu de consciences oseront aller au fond des choses, tenues qu'elles sont de respecter la sainte maxime cléricale: « Condamnez sans juger? »

Il essaye également de représenter le curé Bandelier comme un monstre. Pour cela, il puise ses renseignements dans le *Véridique,* journal fribourgeois, qui a trouvé un digne successeur en notre contemporain *Le Mensonger!*

Peut-être le suave Charles s'imagine-t-il que nous sommes assez naïfs pour croire qu'un prêtre, qui avouait hautement ses attaches au parti progressiste, pût jouir, en la cour inquisitoriale de l'évêque de Sion, de l'estime et de l'appui de ce dernier?

Les calomnies, les outrages et les décisions arbitraires, par lesquels l'abbé Bandelier a été poursuivi, ne furent, aux yeux des satellites de l'oppression, que la juste punition de ses sympathies.

Punition de sectaires..... proscription de tyrans...

Quant aux accusations qui pèsent sur le curé de Monthey, l'abbé Chaperon, elles sont l'écho de l'opinion publique à Monthey.

L'auteur n'affirme pas formellement la part qu'a prise Chaperon dans la direction des massacres de Martigny; mais il est porté à croire que ce prêtre n'y était pas étranger et, à l'appui de ses conjectures, il apporte de judicieuses remarques.

Une chose que Charles St-Maurice paraît ignorer, c'est qu'il y a encore, de par notre vieux Valais, des témoins oculaires de ce terrible drame. Nous les avons entendus. L'épouvantable vision qu'ils ont eue dans leur jeunesse de la dégradation du peuple et de sa misère morale, leur est encore présente à la mémoire.

Ils sont encore là, ces octogénaires, pour nous narrer tout au long les tragiques épisodes qui mirent aux prises, d'un côté, des hommes éclairés, travaillant pour le peuple, sacrifiant pour lui paix, fortune, liberté, vie; de l'autre, les détenteurs des privilèges, les bénéficaires de l'ignorance de la nation, les vampires qui se repaissaient de son travail et du plus clair de son énergie.

Charles St-Maurice dit encore qu'il est très difficile de réfuter les assertions d'ennemis, qui, par le manque de sincérité, de logique et d'arguments, n'offrent aucune prise à la discussion.

Aurait-il, par là, la prétention de nous revendre de la sincérité, de la logique et des arguments?

Non, illustre Charles, nous n'irons pas chercher de la sincérité chez un jésuite en robe courte, de la jugeotte chez un gaffeur et des arguments chez un habitué de la royale abbaye de St-Maurice.

Notre cause, nous la plaçons au-dessus de la vôtre. Nous mettons plus de scrupule à nous défendre, que vous n'en mettez à remplir les colonnes de votre journal.

Nous n'entrerons pas pour le moment en discussion sur les autres points traités par le folliculaire agaunois.

A dessein, il a opéré des coupures, travesti, altéré, dénaturé la pensée de l'auteur et le sens de ses paroles, pour terminer par le pitoyable amalgame d'une citation d'Horace et de cette expression faubourienne: « Enlevez, c'est pesé »!

Les élucubrations du grand polémiste ne nous arrêteront pas dans notre tâche d'émancipation.

A soixante-dix ans d'intervalle nous répétons avec l'auteur de la brochure:

« Oui, concitoyens, le Bas-Valais est « en progrès comme le siècle; il lui est « impossible de reculer, et si le clergé « a cru lui faire faire un pas en arrière, « il n'en avance que plus rapidement « aujourd'hui qu'il commence à se désabuser. Le talisman des tartuffes est « brisé. Voilà la fortune du mensonge « et de la calomnie! Courage, concitoyens, nos ennemis tomberont dans « la fosse qu'ils vous ont creusée et, « bon gré malgré vos ennemis jurés, « l'oracle s'accomplira: *Post tenebras* « *lux!* »

Des fils de 48.

Le banquet libéral de Saxon

Il nous revient que l'annonce du banquet du parti libéral à Saxon dimanche prochain, 6 courant, rencontre chez tous nos amis un accueil chaleureux. Les listes d'adhésion se couvrent de signatures; c'est dire que la manifestation de dimanche revêtira un caractère imposant.

En rangs serrés nous irons donc dimanche à Saxon, nous prouverons ainsi que les libéraux d'aujourd'hui se montrent dignes de leurs devanciers, que la même ardeur pour le progrès les anime et que le même amour de la patrie les guide.

Tous à Saxon dimanche.

Loi sur les routes.

Pour la discussion en seconds débats qui aura lieu dans trois semaines, soit à la session ordinaire de novembre, la commission de la loi sur les routes a été composée de la manière suivante: MM. Ribordy Jos., Pellissier, Delacoste, Couchepin, Troillet Fr., Delèze, Anzévui, Berclaz, de Werra Léon, Schröter, Mengis, Stockalper J., Speckly.

Examens d'apprentis. — Les opérations relatives à la mise en application de la loi sur l'apprentissage du 26 novembre 1903 concernant les examens d'apprentis se sont terminées la semaine dernière.

Pendant les trois premiers jours les apprentis se sont mis à la besogne, et mercredi après midi, leur travail était examiné par le jury et le soir il était procédé à la distribution des diplômes, au nombre de 40.

L'examen portait sur trois branches: le travail d'atelier, connaissances pratiques et scolaires. Voici les notes obtenues par les 40 apprentis qui ont pris part aux examens (le chiffre 3 indique très bien; 6 bien; 9 suffisant).

1. Cretton Rose, Martigny	3
2. Girard Esther, Martigny	3,2
3. Berthoud Hélène, Savoie	3,4
4. Gaillard Pauline, Leytron	3,6
(Ces quatre, lingères à Vérolliez.)	
5. Torrent Emile, Sion, maréchal	3,6
6. Perrin Vict., Val d'Illiez, tailleur	4
7. Frossard Jules, Liddes, cordonnier	4,2
8. Ducrey Louis, Ardon, menuisier	4,4
9. Anthamatten Rosa, Saas, repasseuse	4,8
10. Wyss Madelaine, Saanen, repasseuse	4,8
11. Monnay Marie, Saanen, repasseuse	4,8
12. Hosenen Téoph., Törbel, boulanger	4,8
13. Derivaz M.-L, St-Gingolph, taill.	4,9
14. Franscini T., Italie, tailleuse	4,9
15. Landry Berthe, Bâtiaz, tailleuse	5,2
16. Roserens Jos., Orsières, menuisier	5,4
17. Schwery Karl, Naters, menuisier	5,4
18. Holzer Louise, Bellwald, repasseuse	5,5
19. Torrent Eug., Sion, charron	5,5
20. Amacker Théod., Eicholl, menuisier	5,5
21. Venetz Ch., Mörel, tailleuse	5,6
22. Berthouzzo T., Conthey, tapissier	5.6
23. Wyss Emile, Saanen, menuisier	5,7
24. Haenni Ernest, tailleur (Berne)	5,8
25. Donnet Félix, Troistorrent, charp.	6
26. Rouiller Blanche, tailleuse, Martigny	6
27. Follonnier Hélène, Mase, tailleuse	6,1
28. Capelli Jeanne, Sion, tailleuse	6,2
29. Frossard Alb., Ardon, élect.	6,2
30. Dubuis Jos., Brigue, coiffeur	6,4
31. Perraudin C., Sion, tailleuse	6,5
32. Czech Mce., Sion, cordonnier	6,5
33. Monnay L.-F., Vérossaz, cordonnier	6,8
34. Fournier Fçs, Nendaz, boulanger	7,8
35. Jossen Et., Naters, sellier	7,8
36. Zurkirchen J., Viège, boulanger	7,8
37. Coppey Anania, Conthey, tailleuse	8,4
38. Favre Marie, Chamoson, tailleuse	8,5
39. Sarasin Luc., Bovernier, charp.	8,5
40. Barman L.-J., St.-Maurice, boulanger	9,2

La distribution des diplômes a été l'occasison d'une charmante soirée familière, au cours de laquelle se sont fait entendre M. de Chastonay, président de la Commission cantonale des apprentissages, qui déjà avant la remise des diplômes avait adressé aux apprentis lauréats des paroles de félicitation et d'encouragement, MM. le prieur P. Stokalper, M. Pellissier, Hænni, ingénieur, et Bioley, conseiller d'Etat, ces discours entremêlés de productions, chants, déclamations des apprentis.

Ainsi se sont terminés, à la satisfaction de tous, ces examens d'apprentis, qui, dès 1905, seront obligatoires pour tous les jeunes gens ayant fini leur apprentissage.

Avant de clore ces lignes, nous nous devons de remercier les organisateurs des examens, MM. de Preux, chef du Département de l'Intérieur, de Chastonay, Hænny, secrétaire, Am. Dénériaz, Kleindienst, ainsi que les experts.

Tous ont bien mérité du pays par leur dévoué concours à la belle cause du développement des Arts et Métiers en Valais.

Fraternité militaire. — Une collecte faite parmi la troupe de l'école de recrues du bat. 12 et du cours de retardataires a produit 84 francs, destinés à des soldats dans le besoin et dont l'un est gravement malade. Ce trait de solidarité fait bon honneur aux hommes de la troupe.

Sion. — *Un chamois en ville.* — Samedi, à l'entrée de la ville, on a pu capturer un superbe chamois descendu à toute allure des hauteurs voisines et allant du côté de Champlan.

A travers les vignes, ce fut une poursuite folle. Enfin, le gracieux animal fut capturé près de la brasserie Saint-Georges, après avoir subi une véritable grêle de cailloux.

Le pont de la Porte du Scex. — Le Conseil fédéral vient d'allouer aux cantons de Vaud et Valais une subvention de 40,100 fr., soit le 50 % des devis pour la reconstruction du pont sur le Rhône, entre Chessel et la Porte du Scex, devisée à fr. 80,200.

Hiver rigoureux — Un jardinier d'une campagne de la route de Lausanne a remarqué que les écureuils ont fait ces temps derniers des provisions inaccoutumées: Pommes, noix et autres produits accumulés par ces intelligents animaux dans les creux des arbres. Ce serait l'indice d'un hiver rigoureux.

Foires de novembre. — Sion 5; St-Maurice 7; Mörel 8; Naters 9; Vouvry 10; Vex 11; Sion, Viège, 12; Martigny-Ville 14; Monthey 16; Massongex 24; Sierre 26; Naters 29.

Confédération Suisse

Le budget fédéral. — Le budget fédéral s'accroît rapidement, on peut le

---

les buissons plus jeunes de la vallée, qui faisait face au coteau. L'air, avivé par l'intensité de la vitesse acquise, frappait les jeunes gens au visage, et le régulier mouvement du petit galop de leurs chevaux les berçait d'une cadence qui en gourdissait leurs volontés. Ils ne se disaient rien; la monture d'Arlette, satisfaite de ce train, auquel elle était, sans doute, accoutumée, ne se permettait plus d'incartade. Et, à côté de cette adorable fille, mystérieuse et sincère à la fois, avec la retenue de son sourire et la caresse involontaire de ses grands yeux de velours, dans cetie galopade de rêve, Vincent eût été jusqu'au bout du monde!...

Les Etangs ne sont pas si loin; à un brusque détour de la route, derrière un buisson prestement dépassé ils apparurent.

Leur nappe limpide s'étendait, dans son calme immuable et imposant, entre les Monts Saint-Pierre et Saint-Marc, qui en semblent les deux pôles. Les arbres sombres de l'autre rive, émergeaient, aux rayons du soleil qui la dissipaient de la demi-obscurité que leur avait faite la brume matinale, et semblaient d'une nuance plus foncée et plus intense avec leur verdure encore mouillée. Les larges feuilles glauques des nénuphars, plaquées sur le miroir de l'étang, en dissimulaient, par endroit, le miroitement d'argent. Les roseaux du rivage entrechoquaient, sous la brise légère, leurs panaches bruns, et leurs longues feuilles se soulevaient sous le même souffle, se déroulant comme de longs rubans animés, pour retomber, avec un bruit de soie froissée, dans leur courbe gracieuse.

Derrière l'étroite route qui amenait là, sur le coteau noyé d'ombre, la forêt étalait sa grandiose splendeur. Au milieu de ces grands bois solennels, cette vaste pièce d'eau, encadrée de verdure, calme, claire, silencieuse, offrait un contraste saisissant, comme celui d'une oasis rare, d'une trêve à la majesté de la forêt, d'un sourire paisible et doux dans un noble et austère visage. Et l'on était envahi par une sensation ambiante de bien-être, de paix, de sécurité, de repos, d'un charme indéfini, mais infini.

Vincent et Arlette n'y échappèrent pas.

— Que c'est beau! dirent-ils ensemble.

Ils descendirent, Vincent confia les chevaux à la garde du concierge qui habite l'aile inoccupée de l'ancien pavillon de l'impératrice construit au bord du lac, et, simultanément, ils approchèrent plus près encore de l'eau jusqu'à se mirer dans son onde extraordinairement limpide. Une barque voguait là, abandonnée; on en voyait une autre, plus loin, délaissée aussi. On eût dit que les hommes avaient fui pour toujours ce lieu enchanteur, que c'était là un de ces coins rares et privilégiés du monde, retraites désormais inviolées — que ne souillent plus de leurs turpitudes les pas et les destinées humaines, — faites pour abriter de grandes joies ou de grandes douleurs, l'intensité des unes, comme des autres, appelant la solitude.

Dans ce silence que troublait seul quelque chant d'oiseau, à peine si Vincent et Arlette osaient parler, comme effrayés du son de leurs voix qu'instinctivement ils assourdissaient respectueusement.

— Comme c'est beau! redit Vincent.

— Oh! bien beau! fit Arlette, les yeux mouillés d'émotion. Quelle fraîcheur! Quelle paix!

— Quel rêve de vivre là, dit Vincent entraîné, de vivre là avec une femme uniquement aimée!

Arlette ne répondit pas, mais ses yeux comme tout à l'heure répétèrent: Oh oui, quel rêve!

— Quel rêve! continua Vincent; il n'y a rien qui, mieux que les spectacles de la nature, me parle à l'âme, me fait souhaiter de rencontrer, un jour, quelque femme dont le cœur batte à l'unisson du mien, avec qui je puisse partager mes impressions, mes sentiments, qui pense, admire et aime comme moi.

— Oui, répondit Arlette rêveuse, ce doit être délicieux de pouvoir communiquer, en toute confiance, ses préférences, ses enthousiasmes, ses satisfactions...

Puis, comme si elle se parlait à elle-même, elle ajouta:

— Mais deux personnes qui sentent pareillement, c'est si rare!

— Non, quand on s'aime, fit Vincent très sincère et sans préméditation; il n'y a rien au-dessus d'une affection réciproque pour rapprocher deux natures, très différentes parfois, les rendre semblables, les fondre l'une dans l'autre.

— Ce sont ces affections-là, alors, qui sont rares, dit Arlette avec son mystérieux sourire.

— Peut-être, mais combien aussi douces, combien précieuses! Mon Dieu, j'en parle par désir plus que par expérience, répartit le jeune officier, j'en souhaite une telle depuis que j'ai l'âge d'homme et j'avoue ne l'avoir pas encore rencontrée.

Arlette, à ces mots, le regarda; ses yeux eurent une éloquence passionnée qui, certainement, dépassait sa volonté, car instinctivement, elle abaissa sur eux le voile discret de de ses longs cils et, un pli de tristesse subitement creusé près de ses lèvres closes, elle répondit:

— Les attachements romanesques ne sont plus de notre temps.

(A suivre.)

dire. D'une année à l'autre, la différence en recettes et en dépenses atteint 10 à 12 millions; si la proportion se maintient, le budget fédéral sera de 400 millions dans une vingtaine d'années et probablement dans une quinzaine déjà. Aujourd'hui, il est d'environ 230 millions, comme nous l'avons annoncé.

En 1904, les recettes avaient été budgetées à 111,335,000 fr. et les dépenses à 114,944,000 fr.

On prévoyait donc un déficit de 3,609,000 fr., en chiffres ronds. On remarque que, cette année, les prévisions sont plus favorables; mais, à dire vrai, cela ne signifie pas grand'chose, parce que l'imprévu réel de notre ménage fédéral est dans le rendement des douanes. Le produit des douanes pour 1905 a été calculé sur celui de cette année jusqu'au 10 octobre et sur celui de 1903 pour la presque totalité du dernier trimestre.

Traité de commerce suisse-espagnol. — Le Conseil fédéral a décidé de dénoncer le traité de commerce conclu entre la Suisse et l'Espagne.

Ce traité expire le 31 août 1905.

Le Conseil fédéral a avisé en même temps le gouvernement espagnol qu'il était prêt à entrer en négociations pour la conclusion d'un nouveau traité.

A la mémoire de Schiller. — Le département fédéral de l'intérieur projette une manifestation à l'occasion du centième annivertaire de la mort de Schiller, le grand poète allemand qui a glorifié la Suisse dans son célèbre drame de *Guillaume Tell.* Ainsi que la proposition en a été faite au Conseil national lors de sa dernière session, la Confédération offrirait, ce jour-là — le 9 mai 1905 — à chaque élève des deux sexes des écoles primaires de la Suisse, un exemplaire de *Guillaume Tell.* Naturellement, les élèves des écoles de la Suisse française et italienne en recevraient une traduction.

Ce projet est entre les mains d'une commission qui l'appuie en principe, mais il reste à examiner encore la question des frais.

Expulsion. — Le Dr Abdulah Djevdet-Bey, imprimeur responsable du journal jeune turc, *Osmanli,* a été conduit samedi à midi à la police de sûreté de Genève, où on lui a signifié un ordre du Conseil fédéral l'expulsant du territoire de la Confédération suisse, pour avoir publié des articles injurieux à l'adresse du sultan.

M. le commissaire de police Aubert a fait savoir à M. Djevdet que M. le conseiller d'Etat Odier, tenant compte des circonstances, et en dérogation aux usages qui commandent l'exécution immédiate des ordres du Conseil fédéral, lui accordait un délai de 48 heures pour mettre ses affaires en règle et lui laissait le choix de la frontière.

D'autre part, M. Raisin, avocat de M. D., a télégraphié samedi après-midi à M. le président de la Confédération pour lui annoncer un recours à l'Assemblée fédérale et le prier de surseoir à toute exécution.

Jeunes réfractaires. — Ils font boule de neige. A Chiasso (Tessin), à l'ouverture des cours pour la préparation aux examens de recrues, deux jeunes gens de Vacallo, appartenant au parti socialiste révolutionnaire, ont formellement refusé de travailler.

Le canton de Vaud possède son premier réfractaire: un homme de la région de Montreux aurait déclaré «ne plus vouloir apprendre à tuer son prochain».

Guides suisses au Canada. — Mercredi dernier sont rentrés à Berne plusieurs guides de l'Oberland qui avaient été engagés pour des excursions dans les montagnes du Canada. Les guides sont enchantés de leur séjour au Canada, ainsi que du grand nombre d'ascensions qu'ils y ont faites.

Nouvelles des Cantons

Vaud. — *Le dessèchement de la plaine du Rhône.* — M. Constant Butticaz, ingénieur, ancien directeur des services industriels de la ville de Genève, actuellement à Lausanne, a pris l'initiative, encouragée par l'autorité communale de Villeneuve, de l'étude de la question du dessèchement des marais de la partie inférieure de la plaine du Rhône.

La commune de Villeneuve l'a chargé de cette étude.

Depuis plusieurs jurs, plusieurs ingénieurs et aides de son bureau parcourent en tous sens la plaine, opérant des nivellements, creusant des puits, faisant des fouilles, de façon à en réunir tous les élements. On espère pouvoir sous peu passer à l'exécution proprement dite du projet, dont la réalisation serait un immense bienfait pour toute la contrée, pour la commune de Villeneuve et les propriétaires intéressés tout spécialement. C'est au moyen de puissantes pompes actionnées par la force motrice électrique que l'eau sera pompée, comme en Hollande. Cette œuvre présente donc le plus vif intérêt.

Neuchâtel. — *Victime de la gourmandise.*— Unnégociant du Locle, raconte la *Feuille d'Avis de Montagnes,* voyait arriver chez lui, lundi après-midi, à l'heure du thé, un commissionnaire porteur d'un plat d'appétissants cornets à la crême. N'ayant rien commandé, il refusa l'envoi.

Quelques instants plus tard, un second porteur de suaves meringues déposait sur son comptoir un plateau dont la vue seule mettait l'eau à la bouche. Il était envoyé par un autre pâtissier qui exécutait les ordres donnés le matin même par une jeune fille au nom du négociant étonné de se découvrir tant d'appétit.

On se demandait, dans le magasin, quel pouvait être le mauvais plaisant qui faisait ainsi marcher les confiseurs et les innocents particuliers, quand un superbe saladier, débordant des mêmes friandises à la crême, fit son entrée, porté par l'envoyé d'un troisième confiseur.

C'en était trop! Une enquête auprès des fournisseurs de munitions gastronomiques révéla que la même personne, une jeune fille, commandait la mobilisation. Son signalement ne laissait subsister aucun doute. On se promit donc de veiller.

Le lendemain, au matin, les hostilités reprenaient avec des contingents plus fermes et plus odoriférants. Le gâteau au fromage, fumant et tentateur, engageait l'offensive et tentait de pénétrer dans la place. Une telle audace fut la perte de l'envahisseur. Dans la rue, la jeune fille soupçonnée se promenait. Sa tactique était sans doute de prendre possession de la marchandise avant son arrivée à destination. Le coup est connu, il se pratique partout. L'escroc aborde le commissionaire dans la rue et lui dit: «Ah! vous voilà enfin, donnez vite, on attend avec impatience sur vous pour se mettre à table!». Et l'échange fait, rien n'est plus facile que d'accaparer à son profit la commande.

La jeune fille était sans doute arrivée trop tard pour opérer. Trop curieuse, elle resta néanmoins aux alentours, afin de voir ce qui se produirait. On s'en doute. Le négociant l'arrêta, la conduisit chez un des malheureux confiseurs, où elle fut reconnue et où elle dut avouer ses méfaits.

Elle a été enfermée par l'autorité de police dans un endroit où l'on ne sert point aux repas des meringues et des cornets à la crême, pas même du gâteau au fromage.

Cette jeune fille, presque encore une enfant, avait déjà eu maille à partir avec la gendarmerie.

Argovie. — *Consultation populaire.* — Le peuple d'Argovie était appelé dimanche à se prononcer pour la 3e fois sur la question de savoir s'il voulait élire directement le Conseil d'Etat et le Conseil des Etats, au lieu de les faire élire, comme jusqu'ici, par le Grand Conseil.

Le peuple argovien a répondu affirmativement, à une grande majorité, aux deux questions. La première élection directe du Conseil d'Etat aura lieu au printemps de 1905, et la première élection direete des députés aux Etats en automne 1905.

— *Incendie d'une fabrique.* — Un incendie a détruit, vendredi, la filature de coton Spœrry, qui comprenait 23,000 broches et occupait 300 ouvriers. Le sinistre est dû probablement à l'échauffement d'une transmission. Seuls les bâtiments des turbines et la maison d'habitation ont pu être sauvés.

Nouvelles étrangères

La guerre russo-japonaise

Assaut général de Port-Arthur

Suivant des informations irrécusables, l'attaque générale de Port Arthur a commencé le 24 octobre.

Le 26, des obus japonais ont mis le feu à un dépôt de poudre sans fumée et une partie de la ville a brûlé. Le même jour, les Japonais se sont emparés des retranchements russes sur le versant d'Erlangschan et d'une position fortifiée qui protège ce point.

L'assaut général se poursuit vigoureusement. Les Japonnais ont occupé deux nouvelles positions.

Sur le Cha-Ho

Après plusieurs jours de calme, les gros canons ont recommencé à gronder au sud-est dimanche soir et ont continué jusqu'à lundi de bonne heure. On se bat entre reconnaissances. Les Japonais ont traversé le Cha Ho vers le sud-est. On s'attend à une grande bataille cette semaine.

Dimanche les Japonais ont attaqué les retranchements russes près de Linchin-pou, mais sans succès. Le même jour, les Russes ont bombardé plusieurs détachements japonais près du village de Tiengoon, situés à trois verstes au nord de Beniapoudza.

Une dépêche de Kouropatkine, datée du 30 octobre, annonce un mouvement important des Japonais de l'ouest vers l'est.

Les 29 et 30, les troupes japonaises, avec le train des équipages, ont continué leur mouvement en grande masse dans la direction de l'est. L'ennemi continue de fortifier ses positions sur tout le front. Les positions japonaises cannonnent fréquemment, depuis lundi, le sommet du mont Poutilow.

Les pertes russes

L'état-major russe donne les chiffres suivants pour les soldats et officiers tués, blessés ou disparus, dans les combats du 9 au 18 octobre.

Les officiers sont au nombre de 800 et les soldats au nombre de 45,000.

Le rappel d'Alexeief

L'amiral Alexeief nommé par le tsar vice-roi en Extrême-Orient, est rappelé à St-Pétersbourg; il y sera de retour le 14 novembre avec son état-major.

Suivant le consul russe à Chéfou, l'amiral Alexeief est rappelé à St-Pétersbourg parce qu'on a besoin de ses lumières pour dresser un autre plan de campagne.

Suivant d'autres membres de la colonie russe, il s'agirait d'un rappel définitif, qui serait dû au mécontentement du tsar.

On parle aussi du rappel de l'amiral Skrydloff, si la flotte de la Baltique et Rodjestvensky parviennent à arriver en Extrême-Orient.

Les lieutenants de Kouropatkine

Le général Liniévitch a été nommé commandant en chef de la première armée de Kouropatkine. Le général Grippenberg commandera la seconde.

France. — *Bataille parlementaire.* — Une grosse bataille s'est engagée vendredi à la Chambre des députés entre les deux oppositions et le général André, ministre de la guerre, à propos de persécutions et de délations, dont certains officiers seraient l'objet dans l'armée.

La victoire est finalement restée au général André, au grand dépit des nationalistes qui escomptaient déjà la chute du ministère.

— *La séparation.* — M. Combes a décidé de déposer à la Chambre un projet d'ensemble sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Il comporte 25 articles, tandis que celui de M. Briand en avait 40. Le président du Conseil a élaboré ce projet en transformant ou complétant, suivant les vues du Conseil des ministres, les articles de la commission; dans d'autres cas, il fusionne certains de ces articles ou même en supprime quelques-uns.

— *Le centenaire du code civil.* — On a célébré samedi, en présence du président de la République, par une séance solennelle et un banquet, le centenaire du Code Napoléon. De nombreux discours ont été prononcés, faisant l'éloge de cette codification des lois, usages et coutumes de la France et montrant les résultats qu'elle a procurés.

— *L'empoisonneuse de St-Clar.* — La cour d'assises du département du Gers a condamné la femme Rachel-Galtié, coupable d'empoisonnement, à l'aide de l'arsenic, sur trois membres de sa famille, à 20 ans de travaux forcés.

Russie. — *Grave incendie.* — Un incendie a éclaté lundi matin, à 3 h., dans une maison de 2 étages, construites en bois et habitée par un musicien ambulant italien. D'après les renseignements recueillis jusqu'à présent, on célébrait une noce dans cette maison. Des 18 personnes qui y assistaient, 11 ont péri dans les flammes.

BIBLIOGRAPHIE

Le véritable Messager boiteux de Berne et Vevey pour 1905. — Sous sa couverture énigmatique, que l'on ne saurait pourtant se représenter modernisée, le *Messager boiteux* nous apporte, pour la 198me fois, un butin qui ne manque ni de saveur, ni de variété. Deux nouvelles, l'une de Pierre d'Antan (Laquelle des deux?) et l'autre de Courthion (Les deux enveloppes), sont d'un genre bien différent mais intéressantes toutes deux. M. E. Kuhne nous présente, dans une instructive causerie, des tableaux comparatifs sur le bétail suisse d'après les chiffres du dernier recensement. Un vulgarisateur comme il y en a peu, M. Gustave Kraft, nous fait l'éloge de son meilleur ami «Le Soleil», et nous initie aux secrets de la télégraphie sans fil. Ajoutez à cela un article sur la guerre avec grande gravure, de nombreuses illustrations, des recettes, des boutades, dn patois, etc., et vous vous ferez une idée de ce que peut contenir un petit recueil intelligemment rempli. V. F.

UN ENNEMI REDOUTABLE

Sous le titre «Lamentation d'un Dyspeptique chronique» un écrivain bien connu décrit ses tristes épreuves comme suit: «J'ai avalé» dit-il, «plusieurs litres de drogue qui m'ont été recommandées comme infaillibles en cas de dyspepsie, maladie dont je souffre depuis des années. Pendant plusieurs semaines consécutives je me suis presque laissé mourir de faim dans l'espoir de me débarrasser de mon ennemi, mais cet espoir fut vain: je souffre encore. Selon moi, c'est perdre son temps que d'essayer de soulager un tel mal et de tâcher de l'enrayer.»

L'écrivain en question a tort. Néanmoins, son erreur est pardonnable, car tous les dyspeptiques partagent son avis jusqu'au moment où ils font l'essai de la tisane américaine des Shakers, ce merveilleux remède universellement connu que l'on peut se procurer dans toutes les bonnes pharmacies et qui a été introduit en France par M. Fanyau, pharmacien à Lille.

Dans une lettre datée du 25 août 1904, Madame Elise Brugger, 3, rue Silleme, Genève (Eaux-Vives), démontre que la dyspepsie est bien, en effet, un ennemi redoutable, mais nullement invincible.

«Il y a trois ans», dit Mme Brugger, «je tombai sérieusement malade. Je ne pouvais plus digérer mes aliments, et, pourtant, je mangeais très peu, et toujours d'une nourriture aussi légère que possible. De plus, je souffrais presque continuellement d'aigreurs.

» Comme j'avais atteint, à cette époque, une période avancée de ma vie (j'ai actuellement 72 ans), ces maladies ne tardèrent pas à me réduire à un état d'extrême faiblesse que tout le monde ne manquait pas de remarquer.

» Pendant longtemps, il me fut impossible de trouver aucun médicament à même de me procurer le moindre soulagement, mais, un jour je lus dans un journal, que la Tisane américaine des Shakers avait réussi à opérer une guérison dans un cas semblable au mien, je résolus donc de m'assurer de ce que cette préparation pourrait faire pour moi. L'expérience en était d'autant plus facile que ce remède de réputation universelle, introduit en Suisse par M. Oscar Fanyau, pharmacien, à à Lille (France), se vend dans toutes les bonnes pharmacies. Le 1er flacon me procura quelque soulagement; deux autres complétèrent ma guérison, car j'avais recouvré mon ancien appétit et la faculté de digérer mes aliments. Depuis lors, ma santé a été excellente.»

Comme vous le voyez, les déclarations de l'auteur des „Lamentations d'un Dyspeptique chronique" ne pouvaient pas être plus complètement contestées que par les lignes que vous venez de lire.

Imprimerie commerciale Martigny

Bureau de PLACEMENTS

pour employés d'hôtels et de familles des deux sexes

F. MARET, agent d'affaires, SION

Rue de Conthey

Recouvrements et renseignements commerciaux

Ventes, Achats, Gérances d'immeubles, etc.

Fermages, Locations

Extraits de Malt du Dr Wander

40 ans de succès

Chimiquement pur. Contre la toux et les catarrhes opiniâtres fr. 1,30
Créosité Employé avec grand succès contre la phtisie pulmonaire „ 2,—
A l'iodure de fer. Contre la scrophulose, les dartres, eczémas, etc. „ 1,40
Ao phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques „ 1,40
A la santonine. Excellent vermifuge pour enfants „ 1,40
Au Cascara. Excellent laxatif végétal pour femmes et enfants „ 1,40

☞ **Nouveau! — Ovo-Maltine.** Aliment de force naturelle pour neurasthéniques, épuisés, anémiques; nourriture concentrée „ 1,75

☞ **Sucre de malt et boutons de malt, „Wander"** ☜
Très recherchés contre les affections catarrhales. — En vente partout.

VIN

de raisins secs

23 fr. les 100 litres franco contre remboursement

Oscar ROGGEN, Morat

Echantillons gratis — Fûts à disposition.

Demandez partout

le Chocolat Valaisan

fabriqué par la

Société des Chocolats de Montreux

Séchaud & Fils

Vous n'en consommerez plus d'autres

Lot principal	ANNONCE DE	Les **lots**
év. **600,000** Mk soit **750.000** francs en or	**FORTUNE**	sont **garantis** par **l'Etat**

Invitation à la participation aux
chances de gains
aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

8 millions 325,120 marcs

seront sûrement tirés.

Dans ces tirages **avantageux**, contenant selon le prospectus seulement 85,000 billets, les **lots** suivants **doivent être forcément gagnés** en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Le plus gros lot possible est éventuellement **600,000 marcs** soit **Frcs 750,000 en or.** En spécial il y a les suivants lots principaux :

1	prime	à 300,000 marcs	1	lot	à 40,000 marcs
1	„	à 200,000 „	1	„	à 30,000 „
1	„	à 60,000 „	7	lots	à 20,000 „
1	„	à 50,000 „	1	lot	à 15,000 „
1	„	à 45,000 „	11	lots	à 10,000 „
1	„	à 40,000 „	26	„	à 5,000 „
1	„	à 35,000 „	83	„	à 3,000 „
1	„	à 30,000 „	106	„	à 2,000 „
1	lot	à 100,000 „	415	„	à 1,000 „
1	„	à 60,000 „	552	„	à 300 „
1	„	à 50,000 „	146	„	à 200 „

La loterie contient en somme 41,225 lots et 8 primes parmi 85,000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk. **50,000**, celui du 2e tirage Mk **55,000**, 3e Mk. **60,000**, 4e Mk. **65,000**, 5e Mk. **70,000**, 6e Mk, **80,000**, est celui du tirage 7. final

Marcs 600,000 soit francs 750,000

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au **premier** tirage, officiellement fixé

au prix net de francs **7,50** le billet entier
„ **3,75** le demi-billet
„ **1,90** le quart de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiqués dans le **prospectus officiel** qui sera **gratuitement** expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi, immédiatement après le tirage, la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la **discrétion la plus absolue.**

☞ Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre **remboursement**. Frais de remboursement : 50 centimes.

☞ A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au

3 novembre

en toute confiance à

Samuel Heckscher senr..
Banquier à **Hambourg** (Ville libre)

Un sang pur et abondant c'est la santé!

Purifiez et renouvelez votre sang en faisant une cure de

Salsepareille ferrugineuse Simond

la plus efficace contre les boutons, furoncles, eczémas, rhumatismes, hémorrhoïdes, mauvaise digestion, pâles couleurs, anémie. Demandez le prospectus gratis et franco.

En flacons de fr. 3,50, 6, et 10

A. SIMOND, pharmacien-herboriste, Rolle

Demandez partout

L'extrait de café de Hollande **marque Cerez frères,** la meilleure connue.

Adrien Druey, Bussigny, suc.

Lots! Lots!

de la loterie pour la construction d'une église à Eggersberg, autorisée par le gouvernement cantonal. 15,000 billets. Prix du billet fr. 1. Pour fr. 5100 de lots gagnants. 1er lot fr. 1000 2me lot fr. 400. Les vendeurs de billets sont priés de s'en occuper activement.

Se recommande

Pour la Commission de la Loterie:
Gischig Christian

N'achetez pas de **Chaussures**

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravure de la maison d'envois

Guillaume GRÆB

ZURICH Trittligasse 4.

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.

Souliers p. filles et garçons, très forts, No 26-29 à fr. 3,50, No 30 35 à 4,50. — **Souliers à lacer p. dames,** très forts à fr. 5,50, plus élégants avec bouts. fr. 6,40. — **Pantoufles en canevas p, dames,** fr. 1.90 — Bottines à lacer p. hommes, très fortes, fr 8.—; plus élégantes, avec bouts, fr. 8,25. Souliers p. ouvriers, forts, fr. 6,40.

Envoi contre remboursement.

☞ Rien que de la marchandise garantie solide. ☜

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880. H1101Z

PUBLICITÉ du Confédéré

CHERCHEZ-VOUS un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;

CHERCHEZ-VOUS un commis, un secrétaire, un comptable, un agent, un voyageur, un apprenti, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS une sommellière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière ou apprentie tailleuse, modiste, lingère, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc. ;

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque;

CHERCHEZ-VOUS un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc. ;

Insérez des Annonces

dans

le Confédéré

S'adresser à l'Agence de publicité à Sion, Montreux, Lausanne ou au bureau du journal, à Martigny-Ville.

Papeterie à 2 frs

contenant

100 feuilles de papier à lettres, 100 enveloppes, crayon, porte-plume, bâton de cire à cacheter, 12 plumes d'acier, gomme à effacer, de l'encre et du buvard ; conseils utiles pour gagner de l'argent.

Le tout dans une boîte élégante et seulement pour 2 francs, franco contre envoi du montant.

5 pièces pour fr. 8,—

A. NIEDERHÆUSER

fabrique de papier, GRANGES

CHAUSSURES d'hiver

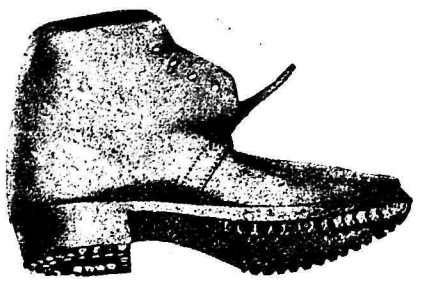

en tous genres sont en vente à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS

au magasin

Victor DUPUIS

Martigny-Ville Place Centrale

Souliers ferrés, travail, hommes	40/47	5,95
„ „ femmes	36/42	5,80
„ „ fillettes	30/35	4,80
„ „ „	26/29	3,80
Hommes, Souliers à lacets, bouts façonnés	40/47	8,50
Femmes, „ „	36/42	6,80
Fillettes, „ „	30/35	5,80
Enfants, „ „	26/29	4,80
Pantoufles, lisières ouatées, femmes	36/42	2,20

SOCQUES en tous genres

Grand assortiment de **CAOUTCHOUCS**

Demandez le CATALOGUE ILLUSTRÉ

Filature de laine

Manufacture de draps et milaines

MEYER Frères & Cº, Moudon (Vaud)

Teinture — Filature — Tissage — Apprêtage

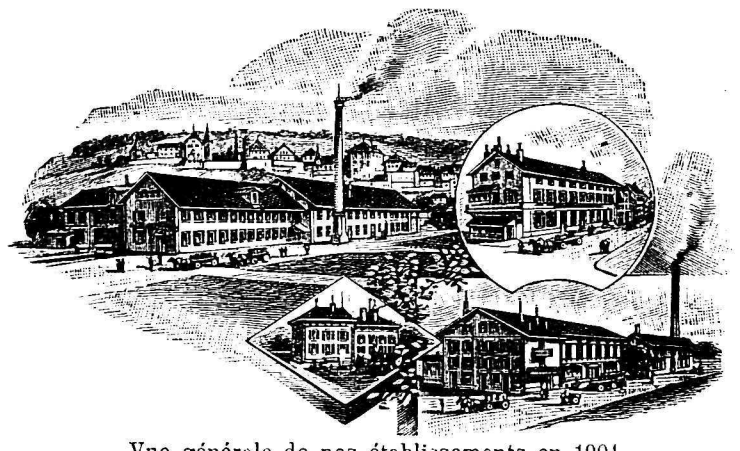

Vue générale de nos établissements en 1904.

Yverdon 1894 Médaille de vermeil

Vevey 1901 Médaille d'or avec félicitations du Jury

La maison est spécialement recommandée pour le travail à façon ; elle se charge de fabriquer avec la laine du pays, aux meilleures conditions de prix et de bien facture, les articles suivants :

Draps unis, sergés et façonnés, milaines unies de toutes nuances pour hommes et femmes, milaines façonnées, cheviots pour hommes et pour robes, couvertures de lits, couvertures de chevaux.

Demandez l'album spécial d'échantillons pour le travail à façon.

Affections rhumatismales

De tous les emplâtres poreux composés de capsicum recommandés pour les pharmacies de famille et ordonnés par les médecins, il n'y en a pas de plus recommandables que la marque suisse **EMPLATRE ROCCO.** Cet emplâtre souverain, fait de capsicum et doublé de flanelle, est appliqué avec le plus grand succès dans les **cas de rhumatismes, de goutte, de lumbago, de douleurs des membres de toutes sortes.**

Fr. **1,25** dans les pharmacies:

Lovey, G. Morand, Martigny-Ville; C. Joris, Martigny-Bourg; Bichsel, Pitteloud et Zimmermann, Sion.

L'allemand pratique

GUIDE permettant d'apprendre très rapidement et sans l'aide d'un maître à lire, à écrire et à parler la langue allemande.

Contenant : un résumé très complet de la grammaire, deux vocabulaires français-allemand et allemand-français, des morceaux de lecture et de nombreux exercices de conversation. — PRIX fr. 1.25.

En vente à l'Imprimerie Ad. IMHOFF, Martigny-Ville

Dartres sèches

Deux ans et demi se sont écoulés depuis que, par votre traitement par correspondance, vous m'avez délivré des dartres sèches dont mes jambes avaient été couvertes pendant plusieurs années. Depuis lors, le mal n'a pas reparu. Je suis heureux de ma guérison qu'il m'est indifférent que ce certificat soit publié dans les journaux de la contrée, et aux contraire, je me mets entièrement à la disposition des malades, qui, en voyant mon nom, désireront me demander des renseignements. Je n'en aurai que de bons à leur donner. Gingins (Vaud), le 21 novembre 1903. Jles Emile Mestral. — Le soussigné atteste la vérité de la signature ci-dessus. Gingins, le 21 novembre 1903. A. Mestral, syndic. — Adresse: Policlinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris. 10-4 H1200Z